

Date :

Madame, Monsieur,

Nous constatons une recrudescence des incivilités sur notre territoire communal. Celles-ci sont une gêne directe pour le voisinage immédiat et autres usagers (de nombreuses plaintes sont remontées en mairie) mais aussi pour le service technique communal et les services publics en général (SBA, Orange, ENEDIS, etc.) qui doivent faire face à des problèmes de **sécurité, d'environnement et de coût financier.**

OBJETS :

- Élagage haie ou arbre débordant sur la voie publique (Article L114-2 du code de la voirie routière et article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales)
- Bruits de voisinage (Art. R1334-31 du code de la santé publique, Art. L571-18 du code de l'environnement et arrêté préfectoral du 16 avril 1991, modifié le 26 juillet 1994).
- Stationnement dangereux
- Feux de plein air, écobuage, feux sur chantier (arrêté préfectoral n°12/01328 du 2 juillet 2012)
- Divagation des animaux (arrêté communal du 21 avril 2004)
- Autres (Restriction emploi de l'eau, poubelles non rentrées, règlement PLU, etc.)

.....

Nous vous demandons en conséquence :

- De remédier rapidement à la situation présente
- De respecter à l'avenir les règles élémentaires du bien vivre ensemble.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Initial Rappel

Nom de l'autorité et Signature